

Catégorie

Cadre d'emplois

Niveau de régime indemnitaire

A

Assistants territoriaux socio-
éducatif
Attachés territoriaux

A3

La Direction

La Direction Enfance Jeunesse et Famille assure la protection de l'enfance en proposant des dispositifs adaptés répondant aux besoins des enfants vulnérables ou en difficulté, et de leur famille. Ses missions se caractérisent par l'apport de soutien, l'organisation d'actions collectives d'insertion et de prévention de l'exclusion, le déploiement d'actions d'urgence de protection des mineurs, le recueil et le suivi des informations d'alerte à la mise en danger de mineurs, agir en faveur du développement et de la continuité du lien de l'enfant avec des majeurs référents.

Elle regroupe 43 agents répartis au sein de 5 services

Objectifs du Service

- Accueillir et mettre à l'abri les personnes se présentant comme mineures non accompagnées.
- Evaluer la minorité et l'isolement selon le protocole défini au niveau national.
- Organiser la prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA) et des jeunes majeurs sur les plans juridiques, administratifs, éducatifs sociaux...

FINALITES DE LA FONCTION

- Se positionner comme interlocuteur privilégié des éducateurs et des chefs de service des maisons d'enfants pour ce qui relève de l'admission, l'élaboration et la mise en œuvre du projet de vie des MNA
- Mettre en œuvre les partenariats et collaborations nécessaires à tous les pans de la prise en charge des MNA, (administratif, juridique, éducatif, santé, scolarité...)
- Assurer la veille juridique et l'analyse des textes de lois et jurisprudentiels relatifs à la question des MNA

MISSIONS

Pour les Mineurs non accompagnés

Accueil et évaluation

- Coordonner l'accueil des personnes se présentant comme MNA, rechercher une solution de mise à l'abri et interpellier les autorités judiciaires et préfectorales
- Evaluer les premiers besoins de prise en charge sanitaire
- Estimer la minorité et l'isolement selon le protocole national, et formuler un avis en concertation avec les autres professionnels du service

Accompagnement éducatif, social et juridique

- Piloter la construction et la mise en œuvre du projet individualisé du jeune en partenariat avec les acteurs des domaines administratifs, éducatifs, juridiques...
- Coordonner l'action de ces partenaires administratifs et juridiques (UDAF, OFPRA, Préfecture, police aux frontières...) afin de faciliter l'intégration, l'insertion et l'accès à la régularité du séjour en France des MNA
- Définir les objectifs, recadrer et piloter la progression du projet de l'enfant
- Garantir la cohérence du parcours éducatif des MNA confiés

Pour les Majeurs étrangers

Accompagnement éducatif, social et juridique

- Evaluer la pertinence de la mise en place d'un accompagnement provisoire « jeune majeur » en collaboration avec la MECS et le jeune
- Définir les termes du contrat « jeune majeur » au vu de la situation personnelle du jeune et afin de faciliter la stabilité de sa situation en France
- Piloter l'évolution de la situation administrative, juridique et éducative du jeune en étroite collaboration avec les différents partenaires
- Sur demande du jeune, évaluer les possibilités d'une prolongation du contrat

Activités transverses et responsabilités particulières de la fonction

- Encourager les MNA et jeunes majeurs à être acteur de leur projet de vie
- Garantir l'application des politiques départementales concernant les mineurs non accompagnés auprès des partenaires
- Coordonner l'activité MNA en lien avec les partenaires départementaux et nationaux
- Assurer les actions de médiation et de négociation auprès des partenaires
- Participer à l'élaboration des règlements, référentiels et autres documents structurants au niveau départemental sur le sujet de la prise en charge des MNA
- Participer à la mise en œuvre et au suivi du schéma départemental en faveur de l'enfance et de la famille, en lien avec les MNA
- Préparer et participer aux audiences auprès des instances judiciaires compétentes
- Garantir le suivi et l'analyse des procédures propres aux ambassades dans le cadre des démarches d'obtention de documents d'identité

Liens hiérarchiques

- Chef de service MNA

- Directeur EJF

Liens fonctionnels

Au sein du Conseil départemental :

- Les autres Directions centrales
- Les Maisons Sociales du Département

Hors du Conseil départemental :

- Les partenaires institutionnels (organismes de protection sociale, collectivités locales, associations...)
- Les services de l'Etat (DDCSPP, DDT...)
- Les Maisons d'enfants à caractère social

COMPETENCES ATTENDUES

- Permis B

 - Cadre réglementaire et législatif du dispositif de protection de l'enfance
 - Maîtrise du droit international, du droit d'asile, du droit de l'immigration des personnes en situation précaire
 - Expertise du champ de l'action sociale
 - Ingénierie et conduite de projet
 - Techniques de communication et de négociation
- Aisance relationnelle
 - Force de proposition
 - Discrétion et confidentialité
 - Disponibilité
 - Diplomatie
 - Technique d'entretien et d'analyse
 - Adaptabilité à des horaires de travail soumis aux nécessités de situations d'urgence

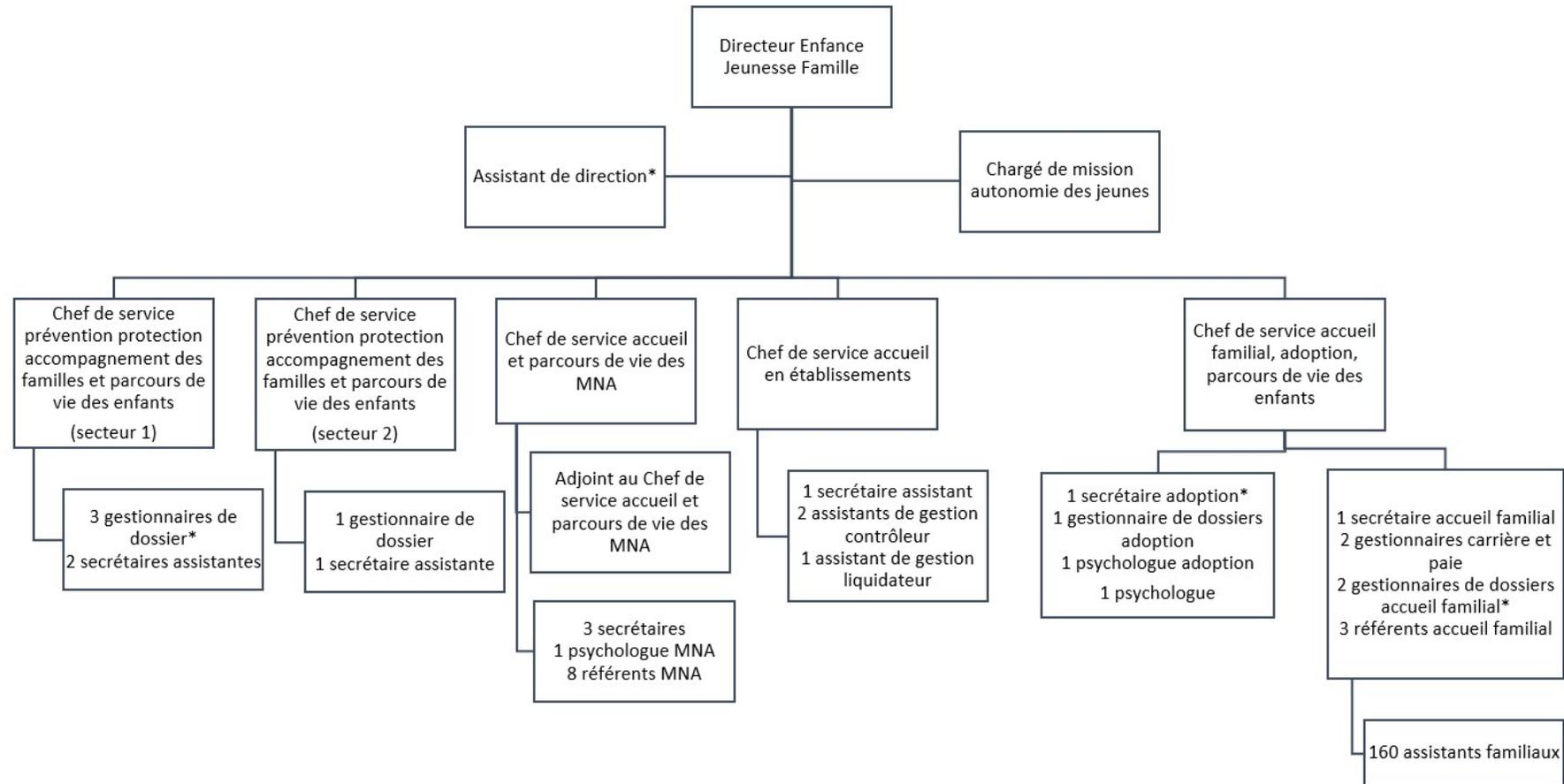
Caractéristiques

- Résidence administrative : Chambéry
- Temps de travail : Temps complet, 39h/semaine+RTT
- Travail le dimanche et jours fériés : NON
- Poste télétravaillable : NON
- Port de charges : NON
- Port d'équipements de protection individuelle : NON
- Port de vêtements de travail : NON
- Astreintes : NON (permanences jusqu'à 18h par roulement)
- Déplacements sur le Département : OUI
- NBI : NON
→ si OUI,
Nombre de points : Néant
Motif : Néant

Moyens

- Véhicule : NON
- Moyens spécifiques : NON
→ Si OUI, préciser :
 - Néant

POSITIONNEMENT DANS L'ORGANIGRAMME



* Postes partagés inter-services